



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/21100/Add.11
26 mars 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

EXPOSE SUCCINCT D' SECRETAIRE GENERAL SUR LES QUESTIONS
DONT EST SAISI LE CONSEIL DE SECURITE ET SUR LE POINT
OU EN EST LEUR EXAMEN

Additif

Conformément à l'article 11 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général présente l'exposé succinct ci-après.

La liste des questions dont le Conseil de sécurité est saisi figure dans les documents S/21100 du 24 janvier 1990, S/21100/Add.2 du 2 février 1990 et S/21100/Add.5 du 16 février 1990.

Au cours de la semaine qui s'est terminée le 24 mars 1990, le Conseil de sécurité ne s'est prononcé sur aucune de ces questions.
